

# Débat public Parc éolien en mer des îles d'Yeu et Noirmoutier

Du 2 mai au 7 août 2015



Newsletter n°16 - 5 Octobre 2015

## Le compte rendu et le bilan du débat public sont disponibles !

De mai à août, le débat public sur le projet de parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier a mobilisé plus de 1 500 personnes. La commission particulière en charge de l'organiser et de l'animer a diversifié au maximum les méthodes de participation, afin de permettre au plus grand monde de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

L'ensemble des interrogations, avis et attentes formulés par les participants lors des réunions publiques, des ateliers, des débats mobiles et aussi sur le site internet dédié figure dans le compte rendu élaboré par la commission particulière, et dans le bilan rédigé par la Commission nationale. [Ces deux documents sont disponibles en format numérique.](#)

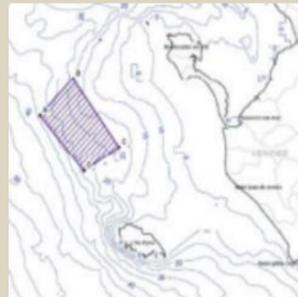


Comme le prévoit la loi, le maître d'ouvrage dispose de trois mois, soit jusqu'au 5 janvier 2016 au plus tard, pour annoncer les suites qu'il entend donner à son projet et, en cas de poursuite, les conditions selon lesquelles il prévoit de continuer la concertation. La commission remercie chaleureusement l'ensemble des participants d'avoir fait de ce débat un temps fort de la démocratie locale.

## Questions - Réponses

Les dernières réponses ont été publiées sur le site internet de la commission particulière. Au total, ce sont 109 questions qui auront été traitées lors de ce débat. La série de questions - réponses étant complète, nous vous invitons à la consulter sur notre site.

[> Retrouvez toutes les questions et leurs réponses](#)



### Le compte rendu de la commission particulière et le bilan de la Commission nationale

Le compte rendu, d'une centaine de pages, établi par la commission particulière, rappelle l'organisation du débat public, retrace l'essentiel des échanges et en tire une série de recommandations.

Le bilan du débat public, composé d'une vingtaine de pages, est établi par Christian Leyrit, président de la Commission nationale du débat public. Il porte notamment sur le déroulement et les conditions du débat.

En aucun cas ces documents ne comportent d'avis sur le fond du projet.

[Lire le compte rendu](#)  
[Lire le bilan](#)

### Les suites du débat public

Suite à la publication du compte rendu et du bilan du débat public, le maître d'ouvrage dispose de trois mois, soit jusqu'au 5 janvier 2016 au plus tard, pour arrêter, expliciter et rendre publique sa décision quant au principe et aux conditions de la poursuite du projet. S'il décide de la poursuite du projet, il devra préciser les engagements pris pour répondre aux préoccupations exprimées lors du débat public.

### Evaluation du débat public

La commission a souhaité que soit menée une évaluation du débat public sur le projet de parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier. Dans le cadre d'un partenariat, les étudiants de l'Institut de Géographie et d'Aménagement régional de l'Université de Nantes ont procédé à cette évaluation.

Encadrés par un doctorant, les étudiants ont utilisé différents outils pour mener une analyse qualitative et quantitative, sur la base de laquelle ils ont établi leur rapport d'évaluation.

[Lire le rapport](#)